

Les sorcières de la République de Chloé Delaume

Evelyne Ledoux-Beaugrand

Numéro 264, printemps 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/89634ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (imprimé)

1923-3213 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Ledoux-Beaugrand, E. (2018). Compte rendu de [*Les sorcières de la République* de Chloé Delaume]. *Spirale*, (264), 31–33.

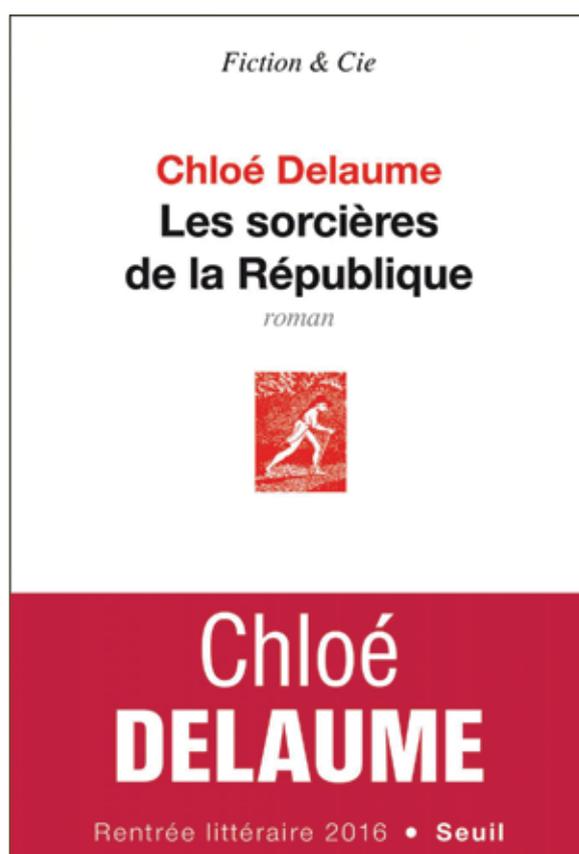
PUISSANCE DE LA SORCIÈRE

Par Evelyne Ledoux-Beaugrand

LES SORCIÈRES DE LA RÉPUBLIQUE

de Chloé Delaume

Éditions du Seuil, 2016, 368 p.



Dans *Les sorcières de la République*, Chloé Delaume délaisse l'autofiction tout en poursuivant un engagement féministe indissociable de son humour caustique, de même que l'exploration des grands motifs qui sous-tendent sa pratique, notamment la performativité du langage, les formes d'écriture inspirées de la culture populaire et médiatique, et les effets des legs traumatiques. Elle propose dans ce roman une dystopie féministe dont l'action se situe en 2062, au moment où s'ouvre le procès de la Sibylle. La prophétesse antique est accusée d'avoir rompu l'unité nationale en mettant à exécution le

« *Grand Blanc* », à l'aide de ses mythiques consœurs : Héra, Hestia, Déméter, Aphrodite, Artémis et Athéna. Il s'agit d'un refoulement collectif, plébiscité par un vote, qui a magiquement fait disparaître des mémoires les trois années entre l'élection du « *Parti du Cercle* », au printemps 2017, et le lendemain du référendum tenu le 21 juin 2020. Marquées par l'accession au pouvoir des sorcières de la République, qui veulent « *faire advenir un monde où les femmes retrouveront leur pouvoir légitime* », ces années sont refoulées hors des consciences individuelles et de la mémoire collective afin d'effacer toute trace des violences meurtrières qui ont été perpétrées contre plusieurs hommes.

Quarante-deux ans plus tard, dans un Stade de France devenu tribunal, le procès de la Sibylle est aussi censé sceller l'unité nationale, marotte du gouvernement en place. La narration est confiée quasi entièrement au personnage de la Sibylle. À parts inégales se mêlent cependant à sa voix celles du pouvoir institutionnel, que font entendre les propos du président de la République et ceux de Marjoline Pithiviers, l'envoyée de « *Canal National* » qui commente le spectacle en direct. Car le procès se tient sur une scène, au sens propre comme figuré, où se confondent le juridique et le spectaculaire, rappelant par là les grands procès historiques des sorcières. Devant le procureur, les magistrats, les huissiers et le public tenant du jury populaire, la Sibylle est sommée de révéler le contenu du « *Grand Blanc* ». Ce qu'elle fera en remontant vers un passé lointain, à la fois immémorial et mythique, allant bien au-delà de ce que le tribunal exige d'elle, pour mettre en lumière un autre effacement. Celui-ci, de plus large envergure que le « *Grand Blanc* », concerne une histoire millénaire de violences et de spoliations faites aux femmes. Les événements à la source du procès semblent peu importants vis-à-vis du récit de la Sibylle, qui ne se contente

pas de rapporter, comme on le lui demande, « le réel de ce qui est advenu entre 2017 et le 21 juin de l'année 2020 ». En tant que « gardienne de l'histoire », elle s'emploie à resituer dans leur cadre symbolique les agressions – souvent mortelles – commises contre les hommes, ce cadre étant aussi, voire plus important que le réel puisqu'il façonne celui-ci et en détermine les limites. Comme le rappelle la Sibylle : « *Au commencement était, quoi qu'on en dise, la lutte des contes. Qui détient le langage possède déjà le pouvoir.* »

Sorcière féministe dédiable

En faisant du procès de la Sibylle le cadre narratif du roman, Delaume puise de façon évidente aux représentations historiques de la sorcière comme altérité démoniaque, subordonnée au diable, lequel aurait, au demeurant, laissé sur elle le signe de sa sujétion. Une perturbatrice que l'on chasse, capture et exhibe lors d'un procès factice avant de la brûler sur le bûcher, sa mise à mort sacrificielle refondant l'unité du groupe que son existence même menaçait. Les références à la cagoule du procureur, sous laquelle ce dernier suffoquera, et aux femmes anthropophages qui passent leur mari abusif à la casserole jouent sur un mode humoristique à la fois l'Inquisition et le cannibalisme attribué à la sorcière. À ces représentations de la sorcière héritées du Moyen Âge, qui continuent à faire leur chemin dans les imaginaires, une autre plus récente se superpose, délestée de sa filiation/sujétion diabolique par le féminisme des dernières décennies du XX^e siècle, mouvement qui a revisité sous un jour positif plusieurs figures féminines dévalorisées, voire criminalisées. La désobéissance de la Sibylle est lue comme un signe de son agentivité et de son altérité, de son potentiel subversif, ce qui la pousse à revendiquer sa culpabilité : « *Évidemment, je suis coupable, je n'ai jamais cherché à le nier. Je suis responsable de mes actes, j'assume mes chefs d'inculpation. Mis à part : "Organisation terroriste", "Atteinte à la sûreté de l'État" et "Crimes contre l'humanité", cela va de soi* », lui fait dire Delaume. « *[C]oupable et responsable* » d'avoir sciemment remplacé l'ancienne structure sociale, de toute façon déjà condamnée à disparaître avant même qu'elle et ses consœurs ne décident de sauver l'humanité de l'Apocalypse, jadis annoncée pour le 21 décembre 2012.

D'un point de vue formel, c'est tout le roman qui se caractérise par l'emprunt à des dispositifs d'écriture venant aussi bien de la culture (pré-)antique que de la culture populaire contemporaine. Si un souffle mythologique manifeste traverse cette réécriture parodique et féministe de l'histoire de la Sibylle, l'emprunt va bien au-delà des mythes gréco-romains. À leurs côtés prennent place des versets

bibliques, serments, oracles antiques, formules (magiques) latines et germaniques, mais aussi des codes de la communication venus du marketing et certaines formes narratives contemporaines liées aux nouvelles technologies, comme l'échange de courriels, le langage abrégé des SMS et les mots-clés. Tout le roman est d'ailleurs organisé par trois mots-clés placés en ouverture des chapitres, selon que ceux-ci portent sur le procès qui se déroule en direct (« #LIVE »), sur la reconstitution du passé (« #LOAD ») ou sur la diffusion des messages d'intérêt public émis par le gouvernement (« #WARNING »). Si ce travail de reprise et de réécriture opère un renversement caricatural qui met les diverses formes narratives au service d'une narration dystopique, il contribue également à faire de la sorcière une figure atemporelle susceptible de reprendre à son compte les nombreux discours qui convergent vers elle.

Filles de Lilith... et de Gaïa

Inscrites dans une lignée féministe qui fait d'elles les manifestations du retour d'une puissance féminine refoulée, la Sibylle et ses sœurs répondent à une logique de la réappropriation. Elles forment une sororité composite, ouverte à celles et ceux dont les « *cœurs [...] battent au féminin* ». S'y côtoient différents courants du féminisme (radical, matérialiste, différentialiste, écoféministe, intersectionnel, etc.) et s'y entretiennent des voix dissonantes qui préfèrent la cohabitation au consensus, ce que font entendre les débats facétieux entre les déesses du roman de Delaume. Ces sœurs restent cependant liées par la volonté commune de « *rétablir un ordre sincèrement légitime* » et de réparer une injustice séculaire en instaurant un « *nouveau commencement* ».

Grâce à son vénérable âge de « *deux mille neuf cent treize ans* » et à son don d'omniscience, la Sibylle est un formidable moteur narratif permettant à Delaume une plongée dans le temps, jusqu'aux débuts (mythiques) de la domination masculine. Le moment où les dieux et les déesses antiques, vivant dans une quasi-parité, est délaissé au profit d'un régime patriarcal et patrilinéaire dominé par un Dieu unique et son fils n'est, dans le discours de la Sibylle, que la répétition de l'éjection plus ancienne et plus fondamentale de la déesse originelle, première et unique créatrice, rétrospectivement nommée « *Gaïa [...] la Terre-Mère* » : « *Au commencement n'existait qu'une déesse. [...] La déesse n'avait pas de nom et n'en avait donné à rien. Elle était la première et la seule en cette aube, l'idée de s'identifier ne lui était pas venue. Pas de noms, mais des mots.* » Son éjection est avant tout narrative, absente qu'elle est du récit de la Création dont s'est emparé Dieu, l'une de ses créatures, qui ne se contente pas de nier son

rôle matriciel et d'inviter à son exploitation, mais s'arroge un droit de narration exclusif. C'est une mythologie alternative au récit de la Création que présente le roman, qui rend visible la façon dont les représentations participent à la fois de la spoliation que dénonce la sorcière et d'une possible réparation.

DELAUME PUISE DE FAÇON ÉVIDENTE AUX REPRÉSENTATIONS HISTORIQUES DE LA SORCIÈRE COMME ALTÉRITÉ DÉMONIAQUE, SUBORDONNÉE AU DIABLE.

Parole de sorcière

Les sorcières féministes de Delaume, comme avant elles celles de la revue féministe éponyme fondée par Xavière Gauthier (*Sorcières*, 1975-1982), sont avant tout les figures d'une parole au féminin qu'on imagine puissante, car apte à transformer le réel. Proposer des récits *autres*, c'est tenter de « neutraliser le sort d'invisibilité que des siècles de sorcellerie mâle avaient jeté ». Si le roman donne prévalence au récit de la Sibylle, le cadre narratif que constitue le procès de la grande prophétesse rappelle que la parole de la sorcière, aussi contestataire qu'elle soit, s'énonce dans un espace discursif qui lui est réfractaire, voire hostile. Sa puissance s'affronte toujours, à armes inégales, à celle d'un discours normatif qui ne cherche à la faire parler que dans le but de la faire taire définitivement par le bûcher. À cela s'ajoute dans le roman la déconstruction du mythe selon lequel toute parole féminine serait nécessairement révolutionnaire. L'évocation de la Pythie qu'est Marjoline Pithiviers (ce qu'indiquent son patronyme et son rôle de porte-voix du gouvernement) signale qu'une parole de femme n'est pas garante de transformations sociales, pas plus que la performativité du langage n'est propre aux sorcières féministes. Les mots (des femmes) peuvent être mis au service d'un discours normatif qui fonctionne par répétition des injonctions étatiques et refoulement des discours contestataires. La fin du roman, qui annonce la mort prochaine de la Sibylle sur le bûcher, signifie-t-elle que la parole de la sorcière serait vaine face au pouvoir normatif ?

Il est vrai, comme le suggérait Catherine Clément dans *La jeune née* (1975), que la sorcière est toujours susceptible d'être mise au service du conservatisme, sa capture et sa mise à mort signant le retour à l'ordre. La Sibylle n'échappe pas à cette ambiguïté, ne serait-ce que par sa marginalité qui met en

question l'étendue de sa supposée puissance. Or, c'est précisément sur cette marginalité que repose l'efficacité de la parole performative de la sorcière. Celle de la Sibylle, par définition sibylline, opère clandestinement tout au long du procès. Faisant mine d'obéir aux ordres, la sorcière utilise l'espace discursif du procès comme tremplin pour une historicisation du désordre et des violences dont on l'accuse : elle révèle ce qui a été occulté. Non seulement cette contextualisation sape-t-elle les fondements mêmes du procès-spectacle, mais les digressions historiques de la Sibylle contribuent à l'élaboration et à la transmission de son récit, qui pourra, potentiellement, rendre « les femmes puissantes » : « Je remets mon histoire à qui saura en faire un nouveau commencement » sont ses derniers mots. Du moins est-ce la volonté de la sorcière de transmettre, de créer une communauté par le biais d'un savoir partagé, de sorte à faire advenir un monde autre, façonné par l'altérité et la diversité qu'elle incarne.

Quelle politique de la sorcière ?

Au regard de l'échec de la République des sorcières, devons-nous avancer que la sororité comme modèle politique serait nécessairement utopique, voire dystopique comme chez Delaume ? La sorcière féministe reste une figure de la marge, du contre-pouvoir subversif qui agit clandestinement dans le but de réparer les injustices. Son *modus operandi* semble peu compatible avec l'exercice du pouvoir, à moins de penser une société ouverte, autogérée, libérée de tout désir de normativité et de violence, telle que la voulaient les sorcières de la République. Or, à ce projet politique rêvé par les déesses, la Sibylle n'adhère jamais complètement. Elle sait ce « matriarcat féérique » voué à l'échec en raison, précisément, de sa dimension féérique. Le roman impute la défaite de la sororité moins à sa politique féministe qu'à son principal impensé : la violence, tant celle que font toujours subir à la Terre-Mère les humains désormais libérés de la domination masculine que celle, vengeresse, des anciennes dominées, refoulée par le « Grand Blanc ». Car on ne remplace pas l'Apocalypse par un remaniement politique, on ne dévoile pas une violence subie pour voiler à son tour une violence exercée, qu'elle soit contre les hommes ou contre le vivant en général et la Terre en particulier. Autrement dit, on ne troque par un refoulement pour un autre. Pour que la puissance de cette sorcière puisse se déployer et opérer une véritable transformation sociale, elle se doit de fonctionner sur un mode apocalyptique et de tout « dé-cach[er] ». Même les actes les plus honteux de la Sibylle, ceux allant à l'encontre des principes qu'elle défend, rappelle Delaume, pour qui la sorcière, loin d'être la représentante des ténèbres, peut devenir la porteuse d'une parole puissante car lucide. ■